

Secrétariat communal
Votre correspondant : JLM
Réf. : QE 11.02.2026 - Politique seniors
T. 02/600.49.62
secretariat.1080@molenbeek.irisnet.be
www.molenbeek.be

Monsieur Didier-Charles Van Merris
Conseiller communal
Avenue des Tamaris, 2 bte 2
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 25/02/2026

Objet : votre interpellation transformée en séance du 11/02/2026 en question écrite, relative à la politique communale en matière de seniors.

Monsieur le Conseiller communal,

Vous trouverez ci-dessous les réponses à votre interpellation transformée en séance du 11/02/2026 en question écrite, relative à la politique communale en matière de seniors.

Comme précisé dans la Déclaration de Politique Générale, Molenbeek est une commune qui respecte ses seniors. Nos aînés ont contribué à la société tout au long de leur vie. Ils ne peuvent en aucun cas être considérés comme un fardeau. Ils ont le droit de vivre dignement, dans un quartier paisible, avec une pension suffisante et un accès garanti à des soins de santé de qualité. Bien entendu, la commune ne peut, à elle seule, répondre à l'ensemble de ces enjeux. Mais, elle peut agir. Et c'est exactement ce que nous faisons. La lutte contre l'isolement des aînés constitue un objectif fondamental :

- En soutenant et en multipliant les espaces de rencontre et les projets intergénérationnels ; le tout encadrer.
- En encourageant les projets de parrainage, permettant à nos aînés de partager leur expérience au bénéfice d'associations et des écoles.
- En soutenant les projets d'habitat intergénérationnel ;
- En mettant à disposition des dispositifs de télévigilance.
- En organisant des festivités et des excursions.
- Dans le cadre du plan fortes chaleurs.

La mobilité des seniors fait également l'objet d'une attention particulière :

- En maintenant l'octroi de chèques-taxi ;
- En encourageant la STIB à prendre des mesures adaptées aux besoins spécifiques des aînés et des personnes à mobilité réduite
- En veillant à rendre l'espace public plus sûr et plus convivial.
- Nous avons mis en place une collecte des encombrants à domicile. Pour bénéficier, il suffit de contacter le 080099343 du lundi au vendredi 08h à 16h.
- Nous renforçons par ailleurs l'accessibilité de l'ensemble de nos services administratifs aux personnes à mobilité réduite et nous nous efforçons de développer une information spécifique destinée aux seniors, afin de faciliter leur accès aux loisirs et aux services.
- Un guichet numérique citoyen est accessible à la Maison communale, au sein du service de

l'Action sociale.

- Nos guichets sont ouverts tous les matins de 8h à 12h ainsi que l'après-midi sur RDV.
- Le service accompagne dans leurs démarches : GRAPA, dossiers Iriscare handicap, pensions et cartes de stationnement PMR. Et, est à leur écoute, disponible, veille à leur bien être un véritable souci relationnel.

Nous souhaitons également maintenir la maison de repos du CPAS, tout en encourageant le développement de résidences-services sociales accessibles aux personnes disposant de revenus modestes.

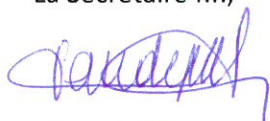
Par ailleurs, nous veillons à soutenir les associations actives sur le terrain, notamment via des subsides de fonctionnement aux associations de seniors et de personnes moins valides, à collaborer étroitement avec elles pour la réalisation de projets concrets, tels que les *Shownamiddag* avec MOKA vzw ou les événements organisés avec PapyBoom. Ainsi que nos restaurants sociaux.

Enfin, le nouveau Conseil Consultatif Communal des Aînés a été mis en place, avec une représentation équilibrée des différents quartiers. Il a déjà décidé de créer des commissions thématiques et deviendra ainsi un relais essentiel pour analyser les besoins des seniors, quartier par quartier.

Comme vous pouvez le constater, les projets et les réalisations sont nombreux, et ce malgré une situation financière difficile.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
La Secrétaire f.f.,



Nathalie VANDEPUT.

Le Bourgmestre f.f.,



Amet GJANAJ.

Monsieur l'Échevin

À Molenbeek, les seniors représentent une part importante de notre population. Beaucoup d'entre eux ont contribué, parfois toute une vie, à la richesse sociale et humaine de notre commune. Pourtant, de nombreux aînés nous font part de difficultés persistantes dans leur quotidien.

Ces difficultés concernent notamment :

- l'isolement social,
- l'accès à l'information et aux services communaux,
- la fracture numérique,
- la mobilité et l'accessibilité des activités,
- ainsi que le manque de lieux de rencontre de proximité.

Dans ce contexte, je souhaiterais interpellier Monsieur l'Échevin sur les points suivants :

1. Quelle est aujourd'hui la vision globale de la politique communale en matière de seniors à Molenbeek ?
2. Quels sont les dispositifs existants mis en place sous votre compétence pour lutter contre l'isolement des personnes âgées ?
3. Comment la commune veille-t-elle à une information accessible aux seniors, notamment à ceux qui ne maîtrisent pas les outils numériques ?
4. Une analyse des besoins des seniors, quartier par quartier, a-t-elle été réalisée ou est-elle envisagée ?
5. Envisagez-vous de renforcer :
 - les espaces de rencontre dédiés aux seniors,
 - les activités intergénérationnelles,
 - l'accompagnement numérique,
 - et les actions de proximité pour les personnes âgées les plus fragilisées ?
6. Enfin, quelles sont vos priorités pour l'année à venir en matière de politique des seniors à Molenbeek ?

Prendre soin de nos aînés, c'est renforcer la cohésion sociale et garantir à chacun une place digne dans notre commune.

Je vous remercie, Monsieur l'Échevin, pour vos réponses et pour l'attention portée à cette problématique essentielle.

Didier Van Merris